



Compte-rendu de la réunion plénière de la commission sportive territoriale du 5 février 2019

Présents : Patrice Bossard (COC IDF), Jocelyne Brodin (COC 92), Didier Brun (COC 93), Maryse Brunet-Engramer (COC IDF), Stéphane Casaert (COC 95), Bruno Chevreau (COC 78), Martine Cormerais (COC 94), Franck Dezeure (COC 77), Frédéric Jury (COC IDF et CTF 91), Emmanuelle Klein (CTF 92), Guy Le Noach (COC 75), Fabrice Le Roy (CTF 95), Jean-Philippe Mennesson (CTA IDF), Alain Mouchot (COC 91), Christian Pastor (président COC IDF), Philippe Pudelko (Pdt 94), Dominique Renaud (COC 77), Audrey Schohn (COC 78), Richard Uzan (COC IDF), Christian Zakarian (COC IDF), Nicolas Zajac (COC IDF)

Absent et/ou excusé : Frédéric Badin (COC IDF)

Ouverture de la séance à 19h30

QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 MASCULINS POUR LA SAISON 2019-2020

La COC a nommé les clubs déjà qualifiés qui répondent aux critères de sélection de la COC IDF : Ent. Paris Galaxy (porteur : Paris SG), Ent. Pontault/Torcy (porteur : UMS Pontault-Combault), Ent. Massy Ouest Essonne (porteur : Massy EHB), Ent. Livry-Gargan/Montfermeil (porteur : Montfermeil), Tremblay-en-France HB, US Créteil et US Ivry.

Nous attendons de savoir qui remportera le championnat moins de 17 élite pour savoir si la COC mettra une place supplémentaire au barrage ou un club se qualifiera directement.

La COC enverra prochainement aux comités 78, 92 et 95 une demande d'ayant droit 2019-2020 qui seront qualifiés directement pour le championnat de France à conditions qu'ils répondent aux critères prévus dans les règlements de la COC IDF.

Les clubs actuellement en poule basse du championnat de France qui permettront de garder en championnat de France et répondant aux critères de sélection sont Ent. S^t-Quentin-en-Yvelines / Grand Parc (porteur : Versailles HBC), AC Boulogne-Billancourt, Ent. Maisons-Alfort / S^t-Maur (porteur : Stella Sports S^t-Maur) et Ent. Élite Val-d'Oise (porteur : S^t-Gatien), ces 4 clubs évoluent dans la même poule et seulement 3 pourront finir dans les 3 premiers.

Enfin sur les places restantes, les clubs suivants pourront participer aux barrages : Ent. Métropole 78 (porteur : AS Poissy), Bois-Colombes SHB, Villemomble HB et AS S^t-Mandé avec les autres clubs qui postuleront pour ces barrages.

Pour la saison prochaine, dans l'état actuelle des choses, l'IDF devrait avoir 14 ou 15 places pour le championnat de France moins de 18 ans masculins.

QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 FÉMININS POUR LA SAISON 2019-2020

La COC enverra prochainement aux clubs la fiche d'inscription au championnat de France.

PROPOSITION D'UNE NOUVELLE FORMULE DE CHAMPIONNATS PLUS DE 16 ANS EN IDF

Après une présentation de Christian Pastor, les membres présents ont voté à l'unanimité cette nouvelle formule à savoir

- en pré-national un championnat en 2 poules de 8 avec *play-offs* / *play-downs*,
- en excellence, 2 poules de 12 équipes
- en honneur, 6 poules de 8 avec *play-offs* / *play-downs*.

RÈGLEMENTS COC IDF 2019-2020

1. En ce qui concerne, les demandes de report, dans les cas d'un match aller, favoriser l'inversion de la rencontre si les deux clubs sont d'accord. En ce qui concerne les matchs retour, le club recevant devra tout mettre en œuvre pour

trouver une solution pour jouer le match sur le week-end prévu, à défaut il se déplacera chez son visiteur s'il peut le recevoir.

2. En ce qui concerne les officiels de table, les sanctions en cas de manquement seront annoncées directement après la règle.
3. Sur l'ajout de la règle des classements en tournoi à 4, adopté à l'unanimité.
4. En ce qui concerne le quota de réserves par division, à l'unanimité, la COC retire le quota maximum en excellence féminines.
5. Règles de participation en challenge moins de 13, après un vote 10 personnes contre 4 sont favorables à interdire le doublage lorsqu'ils participent au challenge, une personne s'est abstenue. Cette règle n'est pas encore définie mais elle entraînera l'élimination du challenge en cas de non-respect.

INTRODUCTION SUR LE BEACH

Christian Pastor a évoqué le souhait de la ligue de lancer en fin de saison une journée de tournoi beach sur un ou plusieurs sites en collaboration avec la commission de développement.

¼ DE FINALE ET ½ FINALES DE COUPE

Récemment, la COC a lancé un sondage auprès des clubs pour savoir si les ¼ et ½ finale de coupe devrait passer sur deux jour au lieu d'une journée et 50 % était pour seulement donc à l'unanimité, la COC conservera la formule actuelle.

MODIFICATION DU CHALLENGE MOINS DE 13

Les membres présents trouvent que les tournois à 4 sont trop longs à organiser pour les clubs et ont émis le souhait de faire des triangulaires sur 4 ou 5 journées avec finalités.

Frédéric Jury a proposé une formule à 36 équipes comportant 4 ayants droit par comité + un ayant droit pour 4 comités à définir. Les clubs seront répartis sur 4 poules de 9 et se rencontreront sous forme de triangulaire sur 4 journées. Les 4 premiers participeront aux finales.

La formule actuelle prenait en compte que les comités organisaient des championnats à 8 pour le plus haut niveau départemental moins de 13 mais certains départements sont passés à 6 équipes donc pourquoi pas trouver une formule à 8x6 soit 48 équipes.

La COC va regrouper les idées et proposera deux formules à la prochaine plénière.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question.

*La prochaine plénière aura lieu le mardi 7 mai 2019 à 19h30
Fermeture de la séance à 21h30*



Christian Pastor, président de la commission